



Isigny
sur mer

MAIRIE D'ISIGNY-SUR-MER

Rue Thiers
14230 ISIGNY-SUR-MER
Tél. 02 31 51 24 00
secretariat@communeisigny.fr

★ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal de la commune d'Isigny-sur-Mer se réunira en séance ordinaire

Mardi 28 février 2023 à 20h30 salle Georges Lion de l'Hôtel de Ville d'Isigny-sur-Mer

ORDRE DU JOUR

1 – Approbation du procès-verbal du conseil municipal en date du 31 Janvier 2023.

DOMAINE ET PATRIMOINE

2 – Acquisition d'une partie de terrain située Cité Dupont, appartenant à la coopérative ISIGNY Sainte Mère (parcelle cadastrée AD 253).

3 – Acquisition d'un bien sans maître situé 15 Rue de la Vallée d'Aure à Isigny-sur-Mer revenant de plein droit à la commune (parcelle cadastrée AD 97).

4 – Cession d'immeuble situé sur la commune déléguée de Castilly, 1019 Route Saint Gorgon (parcelles cadastrées 142 A 266 et 142 A 300).

5 – Cession d'immeuble situé sur la commune déléguée d'Isigny-sur-Mer, 8 Rue de Cherbourg (parcelle cadastrée AB 403).

FINANCES :

6 – Budget Principal et budgets annexes (Lotissement le Pied de Poulain, Camping le Fanal, Cinéma Le Club) - Approbation du compte de gestion 2022.

7 – Budget Principal et budgets annexes (Lotissement le Pied de Poulain, Camping le Fanal, Cinéma Le Club) - Approbation du compte administratif 2022.

8 – Budget Principal et budgets annexes (Lotissement le Pied de Poulain, Camping le Fanal, Cinéma Le Club) - Affectation des résultats 2022.

9 – Budget Port de Plaisance : Approbation du compte de gestion 2022.

10 – Budget Port de Plaisance : Approbation du compte administratif 2022.

11 – Budget Service des eaux : Approbation du compte de gestion 2022.

12 – Budget Service des eaux : Approbation du compte administratif 2022.

13 – Budget Service des eaux : affectation de résultats 2022.

14 – Budget Principal : autorisation d’engager, de liquider et de mandater les dépenses d’investissement avant le vote du Budget Primitif 2023.

15 – Budget Service des eaux : autorisation d’engager, de liquider et de mandater les dépenses d’investissement avant le vote du Budget Primitif 2023.

16 – SDEC ENERGIE : projet d’effacement des réseaux Avenue de la Tour du Pin à Isigny-sur-Mer.

17 – Acceptation d’une donation grevée de conditions faite par M. Michel GUIBLAIS au profit de la commune déléguée de Les Oubeaux.

INFORMATIONS.

DATES À RETENIR.

Fait à Isigny-sur-Mer, 22 février 2023.

Le Maire,
Eric BARBANCHON

